

AVIS DE PUBLICITE

Titre : Capitalisation de l'intervention du FFEM dans les secteurs de la forêt et de l'agriculture sur la période 2006 – 2016 et appui au processus de planification stratégique pour la période 2019-2022

Date : 17/10/2017

Pouvoir Adjudicateur (organisme effectuant l'achat)

Secrétariat du FFEM - Agence Française de Développement – 5 rue Roland Barthes – 75 012 PARIS

Préambule

Créé en 1994, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un fonds public français destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Le secrétariat et la gestion financière du FFEM sont confiés à l'Agence Française de Développement. Le FFEM contribue par des subventions au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur l'un ou l'autre des grands enjeux de l'environnement mondial : biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres incluant la désertification et le déboisement, polluants organiques persistants, couche d'ozone.

Objet succinct de la consultation

Contexte :

Le FFEM intervient depuis son origine en faveur du secteur forestier et de la lutte contre la dégradation des terres et c'est à partir de 2007 que le FFEM a orienté une part de son intervention de manière explicite en appui au développement de systèmes agricoles durables. Sur la période 2006-2016, le FFEM a engagé 57 cofinancements en faveur de projets d'appui aux secteurs forestier et agricole, pour un montant total de 81M€. Sur ces projets, 27 sont achevés ou en cours d'achèvement et 23 d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation rétrospective.

En vue de l'élaboration du Cadre de Programmation Stratégique (CPS) du FFEM pour la période 2019 -2022, il a été jugé nécessaire de faire un bilan analytique et rétrospectif des 10 dernières années d'expériences du FFEM dans le domaine « forêts – agriculture » et de s'inscrire dans un processus de capitalisation des expériences afin d'améliorer les pratiques. Dans cette optique, il est prévu d'une part une recension des principales recommandations tirées des évaluations des projets de ce portefeuille pour en faire émerger les grands enseignements, et d'autre part un processus de capitalisation des expériences, en lien avec ces leçons, par un questionnement des mécanismes à l'œuvre, en vue d'un apprentissage collectif qui vienne nourrir notamment le prochain CPS sur cette thématique.

Besoins :

Les objectifs de cet exercice sont:

- i. Obtenir une synthèse analytique des conclusions et recommandations issues des rapports d'évaluations finales des projets et des évaluations transversales menées par le FFEM dans les secteurs de l'agriculture et de la forêt et en extraire de premières pistes de réflexions opérationnelles afin de nourrir la capitalisation et la réflexion stratégique;
- ii. Conduire un processus de capitalisation des expériences des acteurs en charge des projets FFEM afin d'améliorer les pratiques du FFEM dans le secteur de la forêt et de l'agriculture dans une dynamique d'apprentissage collectif ;
- iii. Nourrir la réflexion stratégique autour du prochain CPS par une réflexion sur les points forts et points faibles des interventions du FFEM et par un processus de capitalisation des expériences FFEM.

Pour réaliser cette prestation, il est recherché un bureau d'études ou un consortium de bureaux d'études.

NB : Ces informations ne remplacent pas le cahier des charges complet qui sera envoyé aux candidats retenus.

Critères d'éligibilité des candidatures

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants, qui devront combiner :

Une expertise méthodologique :

- Expérience en évaluation de projets et programmes de coopération au développement de bailleurs de fonds internationaux, et bonne connaissance générale du domaine de la coopération internationale, de ses enjeux et de ses dynamiques.
- Références et 10 années d'expériences en processus de capitalisation, d'appui à la planification stratégique, en accompagnement des organisations, facilitation du dialogue et des processus d'intelligence collective.

Une expertise sectorielle :

- Expérience dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de la gestion forestière durable et des enjeux d'environnement mondial associés à ces deux secteurs, en particulier climat, biodiversité et lutte contre la dégradation des terres.

Une connaissance du FFEM et de ses modalités d'intervention sera appréciée.

Le FFEM s'autorise à retenir un maximum de 4 à 6 candidatures. Les candidats choisis seront les meilleurs après application des critères ci-dessus et se verront adressé un dossier d'appel d'offre pour la réalisation des services requis.

Documents demandés pour juger la qualité de la candidature

Le FFEM vous prie de lui communiquer tout document de présentation que vous jugerez utile de lui envoyer pour connaître votre société et l'évaluer par rapport aux critères mentionnés ci-dessus (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Le FFEM se basera sur ces documents pour établir l'éligibilité et le classement des candidatures, selon les critères mentionnés ci-dessus.

Confidentialité

Toute information concernant l'AFD et incluse dans ce document ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à candidature.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

Contact à qui envoyer votre candidature

Les candidatures, ainsi que les documents associés, sont à envoyer, par mail, en langue française:

- Avec en objet le titre du présent Appel à Candidature : Capitalisation forêt-agriculture FFEM et appui au processus de planification stratégique
- Impérativement aux adresses suivantes : ahmim-richarda@afd.fr; deboisfleuryj@afd.fr

Un envoi mail est suffisant.

Votre réponse électronique ne doit pas dépasser la taille de 6 Mo. Si cela devait être le cas, nous vous remercions de découper votre réponse en plusieurs e-mails.

L'AFD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel à Candidature.

Date limite d'envoi des candidatures

03/11/2017 à 15h.